

Citoyens au service de la collectivité

Les communes de Carling et Faulquemont viennent de mettre en place le dispositif de participation citoyenne. En étroite collaboration avec les forces de l'ordre, des citoyens vont ouvrir l'œil pour apporter un peu plus de sécurité à la collectivité.



l'info en plus

Protocole encadré

La participation citoyenne c'est l'engagement des habitants d'une même aire géographique fondé sur la solidarité de voisinage. Celle-ci consiste à développer un comportement conduisant à mettre en échec les cambriolages. Voici quelques exemples : surveillance des logements temporairement inhabités ; ramassage du courrier des vacanciers ; vigilance accrue à l'égard des comportements et événements suspects ; acquisition du réflexe de signalement aux autorités compétentes de tout fait anormal (police nationale, gendarmerie et police municipale). Le dispositif de participation citoyenne est encadré par un protocole, signé par le préfet, le procureur et le maire de la commune.

Pour la commune de Carling, ce rendez-vous à la sous-préfecture de Forbach est l'aboutissement d'une volonté du maire et de son conseil municipal. « Il y a trois ans, nous avions mis en place officieusement un dispositif similaire à celui des voisins vigilants », affirme Gaston Adier. « Pour permettre à nos concitoyens de se sentir plus en sécurité et surtout, leur éviter d'être victimes de délinquants ». Le premier magistrat fait référence aux faux démarcheurs, aux cambrioleurs. Et lorsque les autorités lui ont proposé de s'engager dans le dispositif de participation citoyenne, l'élu a de suite accepté. « Nous avons des référents dans tous les quartiers de la commune, qui collectent les infor-

mations et me les font remonter ou directement auprès des forces de l'ordre ». Visiblement, ça paye, puisque Gaston Adier avoue avoir constaté depuis le dernier semestre 2016, une baisse de la délinquance. Une évidence confirmée par le chef d'escadron Nicolas Derasse, commandant la compagnie de gendarmerie de Boulay-Moselle. « Avant même de concrétiser ce projet, il nous fallait l'adhésion de la population, que nous avons eue, au fil des réunions d'information que nous avons organisées à Carling, avec le

capitaine Glad et à Faulquemont, avec le lieutenant Rodange », affirme l'officier. « Ce que nous attendons de la

participation citoyenne, c'est non seulement de lutter contre les atteintes aux biens, mais aussi et surtout de développer des solidarités de voisinage. Savoir que l'on peut compter les uns sur les autres. Ce

dispositif permet également de renforcer les liens entre les autorités et la population ».

Gaston Adier, s'est pour sa part félicité du travail effectué en étroite relation avec les gendarmes de Creutzwald

qui « rassure les habitants ». Même sentiment chez le maire de Faulquemont, Bruno Bianchin, « la participation citoyenne, c'est mieux vivre ensemble et faire preuve d'altruisme ».

Deux notions sur lesquelles, le sous-préfet de Forbach, Claude Dulamon a insisté. « Ce dispositif s'inspire de ce qui se fait dans les pays anglo-saxons. Tout est encadré par la loi. Il ne s'agit pas ici de faire de la délation ou d'espionner son voisin et encore moins de rendre soi-même la justice, mais bel et bien de signaler aux forces de l'ordre les choses bizarres qui peuvent se dérouler dans un quartier, le tout dans un esprit de solidarité ».

La représentante de l'État se remémore du temps où tout le monde se

connaissait et lorsque les uns s'absentaient, les autres tout naturellement veillaient sur leurs biens. « Cela a malheureusement disparu de nos jours. En signant cette convention, chacun s'engage à défendre les intérêts de la collectivité. C'est un processus démocratique mais aussi un moyen de resserrer les liens entre la population et les forces de l'ordre ». Mme Dulamon reconnaît : « Malgré tous les systèmes mis en œuvre pour protéger les habitants tels que la vidéosurveillance, rien ne vaut l'humain pour aider à résoudre des affaires ». Les conventions signées, tout le monde s'est accordé sur une maxime : « protection, satisfaction ».

Romuald Ponzonni